

FNUJA

**MANIFESTE DES AVOCATS
DEVENUS DELINQUANTS**

Nous soussignés, Avocats, auxiliaires de justice et citoyens,

**Exigeons de pouvoir exercer notre mission de défense comme
nous l'avons toujours fait, en rencontrant librement nos clients
et leurs familles,**

**Reconnaissons que l'article 434-7-2 du Code Pénal introduit par la loi
PERBEN a fait de nous tous des délinquants à raison du simple exercice
de notre profession.**

Nous, avocats et citoyens,

Exigeons l'abrogation immédiate de l'article 434-7-2 du Code Pénal.

**Appelons à une manifestation nationale dans tous les Barreaux de France
le 19 mai 2005.**